



# Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

*Siège social* : 07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS

*Secrétariat général* : 67 rue d'Hirson 59 186 ANOR

## **Procès verbal de l'Assemblée Générale 2019** **du 17 mars 2020**

**Présents** : Séverine BARBOSA (*Cavia Club France - poils longs*), Samuel BOUCHER (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), Chantal LECOCQ, Nicolas LEROUX (*Cavia Club France - poils longs*), Eddy MAYEUR, Patrice MORGALLET, Michèle ROTH (*Cavia Club Nus de France*), Philippe ROYER (*Cavia Club France – UPL, Feu et Agouti*),

**Excusés** : Patrick CHAUVELOT (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*).

**Absente** : Carolle SAYAGH (*Cavia Club France - poils longs*).

Le président ouvre la séance à 19h30 en remerciant les personnes présentes d'avoir accepté d'utiliser les moyens modernes mis à notre disposition pour cette assemblée générale plus que jamais utile en période de confinement. Il rappelle les règles essentielles au bon déroulement d'une réunion téléphonique.

### **1- Rapport moral par le Président (Samuel BOUCHER) :**

Le Président choisi de ne pas revenir sur les points qui seront ensuite développés par les différents responsables et qui constituent finalement un parfait reflet de l'année écoulée.

Il précise cependant que l'année 2019 n'a pas vu de concours particulier pour notre Fédération, la Nationale F.A.E.C. se déroulant tous les deux ans uniquement. Nous entrons donc, dès ce début d'année, dans la préparation de notre 2<sup>ème</sup> édition qui se déroulera à EBREUIL en octobre prochain. Le secrétaire rappelle à ce sujet que les clubs de race sont invités à organiser leur Championnat de France au sein de la Nationale F.A.E.C. (en années paires) et qu'ils sont libres d'organiser leur Championnat où ils le souhaitent sur les années impaires.

Le Président reçoit encore régulièrement des demandes de championnats ou challenges alors que cette compétence relève maintenant des clubs de race auxquels il transmet les sollicitations.

Il évoque ensuite la situation financière de notre Fédération et précise que le conseil d'administration devra prochainement s'interroger sur le financement de notre corps technique qui se complexifie progressivement et qui révèle de nouvelles inquiétudes. Nous avons, cette année, reçu l'aide promise par la SCAF-Confédération mais il s'agit d'une solution de dépannage qui ne semble pas être amenée à perdurer.

A noter par ailleurs que la cotisation à l'Entente Européenne passe de 110 à 150 €.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **2- Compte-rendu financier par la trésorière (Chantal LECOCQ) :**

Chantal nous indique que le bilan financier couvre deux années, 2018 et 2019, compte-tenu de l'absence d'assemblée générale l'an dernier.

Le compte-rendu détaillé, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019, est présenté.

Résultat d'exercice pour les deux années	+ 2872.64 €
--	-------------

Il est proposé d'augmenter la cotisation. Après échanges et vote, cette proposition est refusée. Le montant de la cotisation 2020 est maintenu à 35.00 €

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

### 3- Compte-rendu des différents responsables :

#### Site internet (compte-rendu du responsable : Patrice MORGALLET) :

Le site internet est mis à jour en fonction des demandes des uns et des autres. La transmission des informations demanderait plus d'automatisme. Patrice rappelle qu'aucune initiative personnelle n'est prise pour ce site et que les demandes de modifications doivent lui être envoyées. Dans tous les cas aucune refonte n'est envisagée pour le moment. Il est cependant proposé de refondre uniquement la page d'accueil afin qu'elle puisse servir de page « d'actu », ayant pour fonction d'annoncer les grands événements ou informations importantes de la Fédération ou de nos clubs de race (via une image d'accroche renvoyant vers d'autres pages). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La page Facebook est alimentée par Eddy. Elle permet le relai des informations et activités de nos clubs de race et répond surtout à un besoin de visibilité sur les réseaux, sensibilisant ainsi un plus grand nombre de personnes.

#### Patronages (compte-rendu du responsable : Samuel BOUCHER) :

Finalement peu de demande de patronage nous parviennent, une dizaine environ par an. Les finances ne nous permettent plus aujourd'hui de répondre favorablement aux attentes des associations qui peuvent parfois attendre un retour spécifique (plaque, récompense, etc.).

#### Adhésions (compte-rendu du responsable : Chantal LECOCO) :

Elles sont peu nombreuses au regard du peu de clubs de race ou groupements caviacoles qui existent : CCNF (nus), CCF-PL (poils longs), CCF-UFA (UPL, Agouti et Feu), ANEC.

Le montant étant fixé, un appel à cotisation va être lancé par Chantal à l'issue de cette assemblée générale

#### Commission des standards + vente des standards (compte-rendu du président : Samuel BOUCHER) :

La vente des standards est en baisse normale. Le standard datant de 2013, la grande majorité des éleveurs doivent maintenant en être équipés. Une nouvelle édition sera à envisager d'ici 1 ou 2 ans.

La commission des standards ne s'est pas réunie en 2019, mais de petits travaux sont élaborés par voie électronique, en sous-groupes, tout au long de l'année jusqu'à ce que l'accumulation de ces différents travaux nécessite une réunion.

#### Identification (compte-rendu : Samuel BOUCHER) :

Lors du conseil d'administration du 03 janvier dernier, il a été décidé d'initier les démarches afin d'autoriser l'identification par puce électronique dans notre pays.

La F.A.E.C. étant, via la S.C.A.F-Confédération, seule détentrice de l'identification officielle pour cette espèce quand il s'agit des animaux de concours (cobayes de compagnie ou de laboratoire sont régis par d'autres organismes) ; nous devons préalablement nous rendre au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à Paris. Eddy et Samuel se proposent de faire ce déplacement dès que la situation sanitaire le permettra.

Cette identification sera proposée aux éleveurs de façon expérimentale et répondra, entre autres, aux problèmes liés à la fiabilité souvent constaté par l'utilisation de la pastille et à la reconnaissance des cobayes français dans les concours européens. L'identification par pastille sera également conservée pour le moment.

Un tutoriel sera réalisé et diffusé afin d'expliquer aux éleveurs la méthodologie à suivre pour poser la puce. Il est par ailleurs rappelé que les éleveurs ne pourront réglementairement « pucer » que leurs propres animaux, y compris ceux qu'ils souhaitent vendre.

L'achat d'un lecteur sera nécessaire, a minima, pour les juges et éleveurs, voire pour les organisateurs d'expositions.

#### Cartes de jugements (compte-rendu : Samuel BOUCHER / Responsable : Patrick CHAUVELOT) :

La vente directe des cartes a baissé cette année. On constate malheureusement qu'encore beaucoup de cartes jaunes, bleues et des photocopies sont utilisées. Un petit rappel va être fait à la F.F.C. qui détient la majeure partie de notre stock et en assure la distribution. Les cartes autres que vertes doivent être détruites ; en cas de rupture du stock, les responsables doivent nous contacter pour un nouvel approvisionnement.

Séverine se porte volontaire pour gérer la vente de cartes pour la F.A.E.C. Cette proposition est acceptée par l'assemblée générale.

#### Relations avec les clubs (compte-rendu du responsable : Eddy MAYEUR) :

2019 a vu la création d'un nouveau club de race : le Cavia Club France – UPL, Agouti et Feu. Nous allons y revenir en point 4.

Un projet est en cours pour la création d'au moins deux autres clubs. Ce projet est porté par l'A.N.E.C. qui envisage de se scinder en deux clubs : l'un pour les cobayes à dessins et l'autre pour le cobaye Rex.

Eddy invite les initiateurs à se rapprocher du conseil d'administration. Nous les accompagnerons et les conseillerons dans leurs démarches.

Il en profite pour rappeler qu'il incite les éleveurs à se regrouper en club et qu'il semble judicieux que ces clubs rassemblent, dans un premier temps, plusieurs variétés appartenant à un même groupe.

Le but étant de nous organiser rapidement afin que toutes les variétés puissent avoir leur Championnat de France. Si par la suite, un groupe d'éleveurs d'une seule variété souhaite prendre son autonomie, il en aura la possibilité après accord de son club de rattachement.

A voir ainsi si le club des éleveurs de Rex ne peut pas patronner toutes les variétés à poils durs.

Entente Européenne (compte-rendu : Samuel BOUCHER / Eddy MAYEUR) :

Samuel et Eddy remercient l'ensemble du conseil d'administration qui avait accepté de participer aux frais d'inscription au séminaire européen des juges cobayes, qui devait se dérouler à Varsovie le weekend dernier. Cependant, face à l'épidémie de coronavirus les organisateurs ont été contraints de reporter le séminaire qui ne sera pas remboursé.

**4- Demande d'agrément :**

Le Cavia Club France – UPL, Agouti et Feu (CCF-UFA) a vu le jour cette année. Une demande d'agrément en tant que club officiel pour les variétés patronnées nous a été envoyée, accompagnée des statuts et autres justificatifs,

Sous la présidence de Philippe ROYER, cette association a pour objet de :

- conserver, améliorer et promouvoir l'élevage et la sélection des cobayes des races UPL, AGOUTI, FEU selon le standard français officiel des cobayes de races.
- regrouper des amateurs d'élevage de cobayes des races UPL, AGOUTI, FEU selon le standard français officiel des cobayes de races.
- jouer un rôle intermédiaire auprès des corps techniques de l'aviculture française (F.A.E.C.) en proposant des améliorations au standard des cobayes de race français, en proposant des homologations de nouvelles variétés mais aussi en cultivant un lien avec le corps technique des juges français.
- délivrer les moyens d'identification en vigueur auprès de ses membres.
- tenir à jour un annuaire des éleveurs par races / variétés.
- organiser ou patronner un Championnat de France annuel.
- organiser ou patronner des Championnats régionaux.
- participer à la Nationale FAEC (Championnat de FR ou Coupe de France).
- participer au Championnat européens (E.E)

Cette demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

**5- Elections statutaires :**

Conformément aux statuts en vigueur, le renouvellement du Conseil d'administration se fait par tiers. Le tiers sortant est constitué de Samuel BOUCHER, Chantal LECOCQ, Eddy MAYEUR et Carolle SAYAGH (un poste étant toujours vacant). Cinq postes sont ainsi vacants à ce jour.

Le Cavia Club France – UFA nous propose une candidature : Philippe ROYER. En cas d'élection et conformément à nos statuts, il sera nommé membre co-opté pour une durée d'un an.

On procède au vote; il en découle le résultat suivant :

Sont élus à l'unanimité : Samuel BOUCHER, Chantal LECOCQ, Eddy MAYEUR, Carolle SAYAGH, Philippe ROYER.

Le Conseil d'Administration se retire et élit en son sein :

*Président* : Samuel BOUCHER

*Vice-président* : Eddy MAYEUR

*Secrétaire général* : Eddy MAYEUR

*Secrétaire adjointe* : Carolle SAYAGH

*Trésorière générale* : Chantal LECOCQ

*Trésorière adjointe* : Séverine BARBOSA

*Membre* : Patrice MORGALLET

*Membre* : Nicolas LEROUX

*Membre* : Patrick CHAUVELOT  
*Membre coopté* : Philippe ROYER

## **6- Questions diverses :**

### a) Incidents

Samuel évoque deux incidents rencontrés cette année et pour lesquels le conseil d'administration s'est vu obligé d'intervenir, dans la limite de ses responsabilités :

- Le déroulement dans l'Est, en un même lieu, d'un concours avicole officiel (comprenant des cobayes) et d'un concours caviacole non officiel.
- Un souci rencontré lors d'une exposition du Sud, dans le cadre de laquelle se déroulait une rencontre régionale d'un Club de race agrémenté par la Fédération.

Dans les deux cas, la F.A.E.C. est intervenue dans la limite de sa légitimité mais il apparait évident que la F.A.E.C. ne peut être tenue responsable des agissements de l'ensemble des éleveurs de cobayes du territoire.

### b) Nationale F.A.E.C.

Dans sa réunion du 03 janvier dernier, le conseil d'administration a décidé d'attribuer les Nationales suivantes aux associations qui s'étaient portées volontaires :

- 2020 - Ebreuil
- 2022 – Rennes
- 2024 – Evreux

Les clubs de race sont invités à prendre note de ces dates afin d'y organiser leur Championnat de France.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants de leur collaboration et clôt la séance à 21:10

**Le président**  
**Samuel BOUCHER**

**Le secrétaire**  
**Eddy MAYEUR**